

Société en Commandite par Actions
Sicaf immobilière publique de droit belge
Siège social : Avenue Jean Mermoz 1 bte 4 à 6041 Gosselies
RPM Charleroi 0881.334.476

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Les actionnaires sont invités à se réunir au siège de la société en commandite par actions « ASCENCIO », à Charleroi (Gosselies) avenue Jean Mermoz 1/4, le 15 septembre 2009 à 14 heures 30

ORDRE DU JOUR

I. Composition des capitaux propres de Ascencio SCA

- Proposition de modifier la qualification de certains postes des capitaux propres comme indiqué ci-après et comme ils seront présentés à l'assemblée générale qui approuvera les comptes annuels (statutaires) d'Ascencio SCA au 30 septembre 2009.
- Proposition de requalification du poste de « réserves indisponibles - issues des variations de juste valeur sur le portefeuille » en réserves disponibles (réserves disponibles pour l'application de l'article 617 du code des sociétés).
- Pour information, la modification en question sera apportée aux postes des capitaux propres des comptes annuels (statutaires) et consolidés qui seront présentés à l'assemblée générale qui approuvera les comptes annuels au 30 septembre 2009.

A titre d'illustration, la nouvelle présentation des capitaux propres appliquée aux comptes consolidés arrêtés au 30 septembre 2008.

	Capital	Primes d'émission	Actions propres	Réserves disponibles	Réserves indisponibles - Issues des variations de juste valeur sur portefeuille	Résultats non distribués	Impact sur la juste valeur des frais de mutation	Variation de juste valeur d'actifs et de passifs financiers	Total des capitaux propres
	A	B	C	D	D	E	F	F	
Qualification actuelle			Indisponible	Disponible	Indisponible	Disponible	Montant toujours négatif	Indisponible	
<i>Solde au 30 septembre 2008 avant affectation</i>	14.805	125.735		3.658	3.955	8.960	-4.289		152.824
Distribution dividende (23 décembre 2008)						-8.763			-8.763
Constitution réserves indisponibles					1.873	-1.873			
Prélèvement sur réserves disponibles				-1.676		1.676			
Résultat de l'exercice						-2.179			-2.179
<i>Solde au 31 mars 2009</i>	14.805	125.735	0	1.982	5.828	-2.179	-4.289	0	141.882
Proposition de requalification			Indisponible	Disponible	Disponible	Disponible	Montant toujours négatif	Indisponible	
	14.805	125.735	0	1.982	5.828	-2.179	-4.289	0	141.882

*Tableau exprimé en KEUR

II. Proposition de conférer tout pouvoir au gérant statutaire ou à toute personne qu'il désignera pour l'exécution des décisions prises conformément aux propositions soumises à l'assemblée générale

Vous trouverez sur le site www.ascencio.be une procuration aux fins de vous faire représenter au cas où vous ne pourriez y assister personnellement.

Pour assister à l'assemblée vous êtes priés, conformément à l'article 536 du code des sociétés et pour partie à l'article 27 des statuts, de suivre les règles suivantes, à savoir :

Le ou les associé(s) commandité(s) sont admis de plein droit à toute assemblée générale sans devoir accomplir aucune formalité d'admission.

Les propriétaires d'actions dématérialisées doivent notifier au plus tard le 10 septembre 2009 auprès d'une agence de la banque Fortis, le nombre d'actions pour lequel ils souhaitent être enregistrés. La constatation de la détention du nombre d'action sera confirmée à Ascencio par la Banque précitée.

Les propriétaires d'actions nominatives doivent, dans le même délai, informer par un écrit (lettre ou procuration) le gérant, de leur intention d'assister à l'assemblée et indiquer le nombre de titres pour lesquels ils entendent prendre part au vote.

Dans l'hypothèse où le quorum ne serait pas atteint à l'assemblée du 15 septembre 2009, une seconde assemblée se tiendra le 5 octobre 2009 à 14h30 avec le même ordre du jour.

Pour le gérant statutaire